

La Seyne : Nathalie Bicaïs réplique à Jean-Sébastien Vialatte

Dans notre édition de samedi, nous rapportons un propos du député-maire de Six-Fours, qui estimait que « le futur maire de La Seyne doit avoir quelques compétences connues de gestionnaire », ajoutant que Nathalie Bicaïs « est peut-être un peu novice en la matière ». En réponse, l'intéressée rétorque qu'« après six ans à l'école d'architecture pour étudier la ville, la sociologie et le projet, diplômée par le gouvernement avec les félicitations du jury sur un projet à La Seyne avec une spécialité en urbanisme, je me forme aux finances publiques... » Et de rappeler que, depuis 2002, elle « travaille au cabinet du maire de Sanary, mettant (ses) compétences à la disposition de cette ville qui est montrée en exemple sur de très nombreux points ». Dans la foulée, Nathalie Bicaïs enfonce le clou : « Ma

meilleure compétence, c'est le combat : j'ai commencé par me battre pour sauver l'hôtel du Golf, puis le quartier de Tamaris, puis pour une requalification urbaine. Elue de 1995 à 2008, j'étudie tous les dossiers de la ville et, en 2008, je me présente aux municipales pour conquérir la mairie. Elire une femme aujourd'hui, c'est le seul gage pour la population que son futur maire gère la ville au plus près de ses habitants et de leur quotidien, avec sincérité ». Par ailleurs, la candidate se dit « étonnée que dans le contexte de modernisation nécessaire de la vie publique, et après avoir déclaré qu'il fallait faire monter de nouvelles générations et des femmes aux plus hautes responsabilités », Jean-Sébastien Vialatte choisisse de porter la candidature... « d'un homme à la retraite » (Daniel Canepa, Ndlr). « N'y aurait-il pas là un paradoxe ? », s'interroge Nathalie Bicaïs.